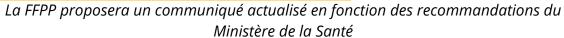
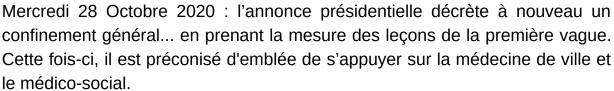




Covid-19





Les récentes études montrent combien l'anxiété et la consommation d'anxiolytiques ont augmenté ces derniers mois. Les effets du confinement ont à peine pu être élaborés, « digérés » psychiquement, que des mesures contraignantes ont encadré une reprise du travail en limitant convivialité et lien social.

Les conséquences psychologiques sont majeures et les psychologues, en ville ou en institution, ne peuvent se soustraire au cœur de leur mission, l'écoute et l'accompagnement de la souffrance psychique. Maintenir le lien avec les patients, les usagers, en évitant toute déprogrammation apparaît aujourd'hui indispensable pour éviter des répercussions supplémentaires. Bien entendu, la téléconsultation doit être retenue en fonction des besoins du patient.

La Ffpp a donc décidé de réagir rapidement, dans l'attente d'éventuelles préconisations spécifiques du Ministère de la Santé, et d'un accord souhaité avec d'autres organisations partenaires : elle recommande aux psychologues de poursuivre leur activité auprès des usagers, dans le respect des gestes barrières et protocoles sanitaires d'usage.

